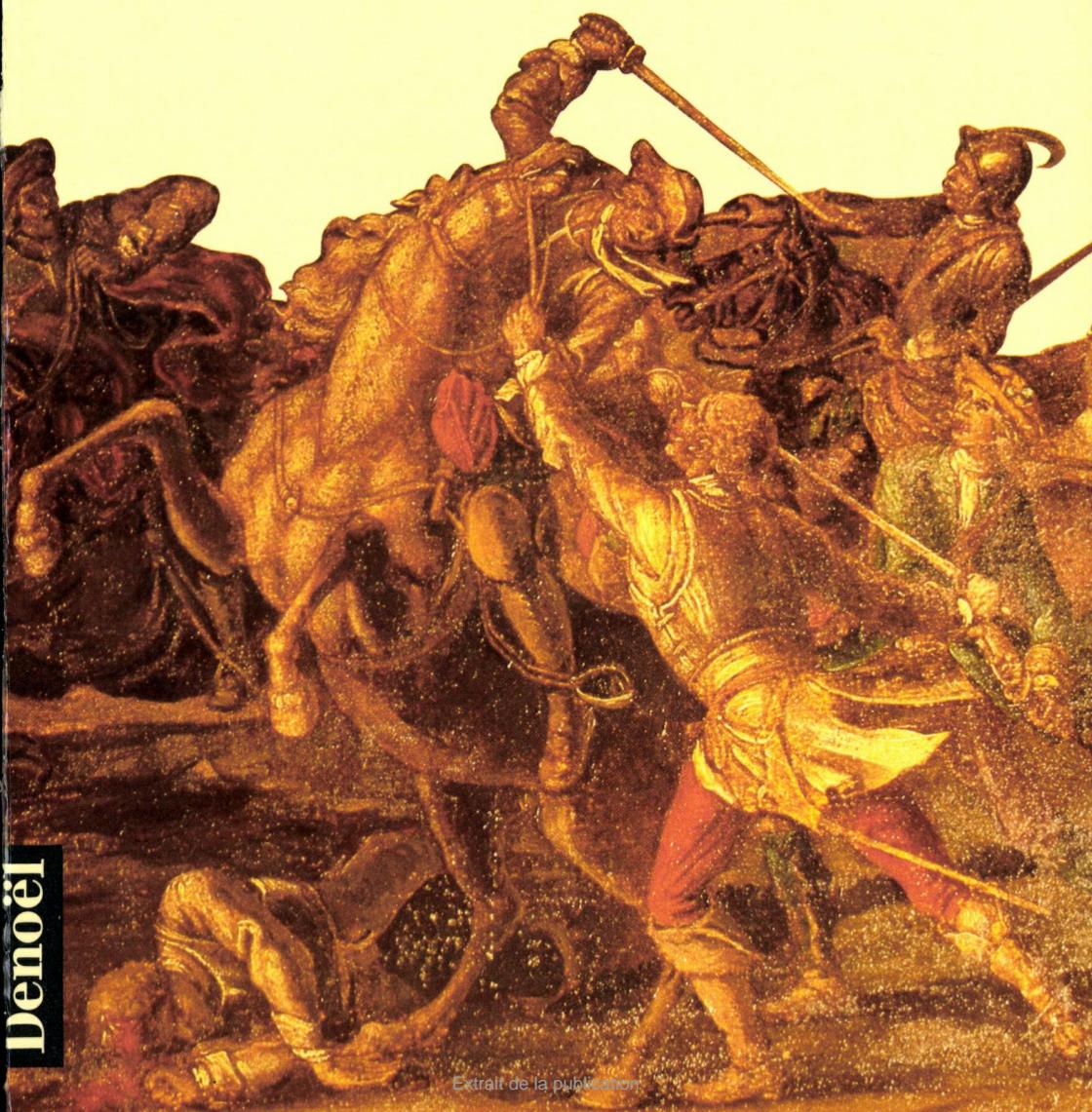


Max Chaleil

LE SANG DES JUSTES

Vie et mort de Rolland, chef camisard



Denoël

Extrait de la publication

LE SANG DES JUSTES

DU MÊME AUTEUR

Roger Vailland : Lettres à sa famille.

Présentation, notes et mise au point, Gallimard, 1972.

La Mémoire du village, Stock, 1977

(en collaboration avec Léonce Chaleil).

Numéros spéciaux de la revue *Entretiens*, éditions Subervie :

Roger Vailland, 1970.

Lautréamont, 1971.

Le Corps prostitué, tome I, Galilée, 1981.

A paraître

Tomes 2 du *Corps prostitué*

Max Chaleil
**LE SANG
DES JUSTES**
Vie et mort de Rolland, chef camisard

Denoël

© by Éditions Denoël, 1985
30, rue de l'Université, 75007 Paris
ISBN 2.207.23145.3
B 23145-1

A toutes celles et à tous ceux qui, du
Bougès aux pentes du Lozère, d'Alès à
Génolhac, de Cassagnas à la plaine, ont
fécondé la terre et m'ont peut-être
légué, sinon de leur sang camisard, du
moins le goût de la fidélité.



« Les montagnes des Sévennes où se retirent les Fanatiques de Languedoc et les plaines des environs où ils font leurs courses avec les grands chemins royaux. »
 A Paris chez J. B. Nolin. Géographe ordinaire du Roy. 1703.
 (Coll. Musée du Désert. Cliché Luc Marion.)

Avant-propos

Né dans un petit village de Gardonnenque, à une lieue du château de Castelnau où fut tué Rolland, j'ai connu, enfant, un climat où la légende le disputait à la fascination pour tout ce qui relevait de la saga camisarde. Ce mot, magique à bien des égards, ne nous était pas alors inconnu, mais curieusement celui de Rolland éveillait en nous de curieuses réminiscences, comme si nous superposions les figures mythiques du héros cévenol et du preux chevalier.

Le monument commémoratif qui s'élève entre Brignon et Valence, consacré au souvenir de Rolland et de ses cinq lieutenants, que les gens du pays nomment communément la « pierre de Rolland », ce monument éveillait en nous des peurs paniques; et passant sur la route, en ce lieu désert et boisé, nous forcions l'allure pour ne pas traîner là, la nuit venue. Était-ce que nous pressentions confusément de quel climat d'épouvante et de mort avait été baigné ce petit vallon en cette nuit du 14 août 1704 qui avait marqué la fin d'une épopée¹?

Cette enfance s'inscrivait ainsi entre un quotidien sans histoire et l'ombre déformée, amplifiée, de l'Histoire. Car deux siècles et demi n'avaient pas suffi à gommer les souvenirs et les différences. Et si notre enfance ne revêtait point le caractère farouche du temps où les religionnaires étaient pourchassés et emprisonnés, sinon pendus ou roués, elle en empruntait tout de même certains traits. Il était ainsi des moments de l'année, principalement quand l'instituteur abordait les leçons d'Histoire traitant des guerres de religion où, à la sortie de l'école, nous nous rangions en ordre de bataille et, petits parpaillots d'un côté, petits papistes de l'autre, nous courions les rues du village, jouant à nous étripier et à nous occire. Symboliquement sans doute, encore que nombreux étaient ceux qui, dans cette guerre de partisans revue et

1. Mais non la fin de la révolte, celle-ci se poursuivant jusqu'en 1710, si l'on prend en compte certaines résistances isolées.

corrigée, usaient de frondes et de pierres parfaitement capables d'éborner.

Voilà le climat d'enfance. Le reste, le pays et ses habitants, en parlerai-je, tant cela tombe sous le sens? Y étant né, y ayant grandi, je ne pouvais que l'aimer, m'y passionner pour son histoire. Peu à peu, j'en vins à axer mes recherches vers ces lointains ancêtres et, bien que je n'aie jusqu'à présent trouvé trace de glorieux martyrs ayant souffert sur les galères ou étant montés à l'échafaud, rien ne m'interdit d'espérer dénicher un jour sur les terroirs où vécurent certaines branches familiales la mémoire d'un rebelle mort à la peine ou d'une aïeule obstinée en la foi...

Rolland donc¹ longtemps me hanta. Destin fulgurant, intense, mystérieux dont on ne connaît de la trajectoire que l'aboutissement, sa vie publique se ramenant aux trois dernières années : 1702, 1703, 1704. Le reste se résume en bien peu de chose : un acte et un lieu de naissance : 3 janvier 1680 au mas Soubeyran, paroisse de Mialet, non loin d'Anduze; une profession que, d'après diverses affirmations du temps, on peut définir comme celle de cardeur de laine et châtreur de porcs; une expérience militaire, puisque selon une allusion, d'origine douteuse, Rolland, un temps, aurait été dragon. Quelques informations également sur sa famille : parents, grands-parents, frères et sœurs, mais fort chiches en détail, dates et précisions.

Comment, dans ces conditions, écrire une vie de Rolland? Certains avant moi, s'y sont essayés, avec des fortunes diverses. On a ainsi quelques brochures sur Pierre Laporte, dit Rolland, allant de l'hagiographie en vers à la célébration en prose mais surtout l'importante étude d'Henri Bosc, publiée en 1954, voilà donc plus de trente ans. Depuis lors, nombre d'ouvrages sont parus sur les camisards, dont aucun, à ma connaissance, n'a renouvelé ni bouleversé la question. Rien non plus de nouveau, en ce qui concerne Rolland, dans l'immense travail d'Henri Bosc en cours de publication : *La Guerre des Cévennes*, extraordinaire mine d'informations pour tout ce qui touche à la guerre des camisards dont rien n'est laissé dans l'ombre².

Mais si l'on est parfaitement informé de la vie de Rolland entre octobre 1702 et août 1704, vie qui constitue à elle seule un roman fourmillant d'événements, d'anecdotes et d'aventures, vie fertile en drames, batailles, péripéties de tous ordres, au point que là le choix s'impose, par contre, rien sur tout ce qui précède : enfance, adolescence, climat de l'époque, et tout ce qui constitue le tissu quotidien d'une vie et d'une époque.

1. Rolland avec deux L et non un seul, la plupart des lettres et billets autographes de Pierre Laporte montrant qu'il signait son pseudonyme de deux L.

2. *La Guerre des Cévennes* par Henri Bosc. 5 volumes d'environ 800 pages, 1 500 illustrations. Plus un volume d'index. Les Presses du Languedoc, 33, rue Roucher, 34000 Montpellier.

Pour cela, j'ai eu recours aux matériaux existants, toutefois peu nombreux en ce domaine, car l'on sait la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle plutôt avares en informations qui touchent à la vie quotidienne, les romanciers ou mémorialistes du temps s'attachant soit aux grands sentiments soit aux faits et gestes des puissants, mais bien rarement, sinon jamais, à la vie des humbles et à leur décor.

Je me suis donc penché sur les différents mémoires et relations liés à la guerre des camisards, ainsi qu'à la province et à son économie; sur les souvenirs de personnages ayant joué un rôle dans cette guerre; sur les correspondances de certains d'entre eux, sans oublier quelques ouvrages qui traitent de la vie religieuse, de l'art militaire ou de divers autres chapitres de la vie d'alors.

Je me suis servi également de quelques études d'historiens contemporains s'attachant aux XVII^e et XVIII^e siècles. Enfin, j'ai visité plusieurs archives : celles du Gard et de l'Hérault, celles du dépôt de la Guerre à Vincennes, le musée du Désert, la Bibliothèque de la S.H.P.F. (Société de l'histoire du protestantisme français), afin de lire les lettres originales des différents protagonistes. Ainsi, me familiarisant avec leur écriture et m'aidant des portraits d'époque (ceux des personnages officiels bien sûr : Bâville, Montrevel, Villars, Fléchier, etc.) pouvais-je tenter de comprendre leur caractère.

J'ai enfin usé de mes souvenirs propres, car mon enfance m'a conservé la mémoire de nombreux détails de la vie domestique, des décors et des mentalités dans certains lieux reculés des Cévennes qui, sans nul doute, offraient, il y a une trentaine d'années, bien peu de différences avec les siècles précédents. Connaissant parfaitement le pays, il m'a été en outre relativement facile de le décrire et de le ressusciter, puisqu'il n'est guère de lieux décrits ici que je n'aie visités ou parcourus.

Enfin, j'ai eu recours à mon imagination, dessinant un Rolland sans doute contestable, comme toutes les reconstitutions. Car il est bien évident que nous n'avons aucun portrait des chefs et des combattants camisards; parfois de brèves descriptions, de vagues signalements.

Je n'ai pas hésité non plus à montrer Rolland enfant écoutant François Vivent de passage au mas Soubeyran, alors que rien, historiquement parlant, ne m'y autorisait. Mais si de telles situations ne sont point attestées, elles restent plausibles; en effet, la présence de Vivent est plusieurs fois signalée à Anduze et dans la région, et n'oublions pas qu'il meurt à Carnoulès, à une lieue du mas Soubeyran. Pourquoi Rolland, aux yeux duquel il fut sans doute l'image même du héros (en 1692, à sa mort, Pierre Laporte a douze ans), ne l'aurait-il pas vu et entendu? Il en est de même avec les autres prédicants : Bringuier, Roman, Raoux, sans doute même Marie, la grande prophétesse, qui, eux aussi, on le sait, ont prêché à Mialet et dans les environs d'Anduze...

J'ai, en revanche, totalement imaginé le personnage de Laurette et ses aventures avec Rolland, encore que celle-ci ait existé sous un nom et un visage inconnus de nous : elle était la nièce de Jonas Veyrac, muletier habitant Nîmes, proche du logis de l'Estoile; et que Rolland se soit réfugié chez elle, lors de son séjour à Nîmes, en octobre 1702, n'est pas si anodin que cela. Bien sûr, on me fera remarquer que cette nièce pouvait être alors déjà âgée, mariée et respectable mère de famille, mais pourquoi, au contraire, ne pas voir précisément en elle une jeune et jolie Languedocienne qui tombe amoureuse de Rolland ?

Va-t-on, pour autant, m'accuser de crime de lèse-majesté et de lèse-vraisemblance ? C'est vrai, les huguenots étaient de mœurs sévères et s'il est difficile d'imaginer les jeunes gens d'alors à l'image de ceux d'aujourd'hui (tel n'est pas d'ailleurs mon propos), il l'est encore plus de se représenter les jeunes filles semblables à celles de notre époque. Mais je laisse planer une ambiguïté sur leurs relations qui ne seront réellement sans équivoque que lorsque Laurette rejoint Rolland au Désert. Or, à ce niveau, les couples existaient, officialisés ou non par un prophète faisant office de pasteur.

De toute manière, sachant quelle était la vie, brève et terrible, de ces combattants, sachant que nombreuses étaient les filles et femmes à partager leur sort, soit par goût, soit par nécessité, comment peut-on imaginer que ces jeunes gens (l'immense majorité des camisards avaient entre dix-huit et vingt-quatre ans) et ces jeunes filles aient pu vivre côte à côte, chastement en frères et sœurs sans céder jamais au besoin de tendresse ?

Ce faisant, je voulais montrer un Rolland moins vertueux, moins pudibond qu'on ne le montre d'ordinaire. Je voulais en faire un être de chair, capable d'élan, et de sentiments. Quant à Marthe de Cornelly, sa femme selon la liturgie du Désert, je l'ai représentée en héroïne fantasque et romantique, car si l'on se contente de ce que l'on sait de leur union, là encore, toute vie quotidienne est bannie.

Mais ce livre qui se présente comme un roman dans son déroulement, relevant donc de l'imaginaire, repose sur un solide substrat historique. A ce titre, dates et faits, lieux et personnages, s'appuient sur une information et une documentation puisées dans de nombreux documents et ouvrages auxquels le lecteur, soucieux de précisions, pourra recourir en se reportant à la bibliographie placée en fin de volume.

Les récits événementiels sont toujours fondés. J'ai en effet utilisé les témoignages écrits du temps que j'ai le plus souvent transposés sous forme de dialogue, sans toutefois m'interdire de les prolonger. Si j'en ai repris certains presque mot pour mot, c'est que la langue dont usaient ces humbles mémorialistes, en parfaite dissonance avec les événements qu'ils narraient, offrait un charme et une émotion inimitables. Car, contrairement à la langue officielle du temps qui traite de sujets élevés en termes élevés, celle de ces scripteurs occasionnels, lointains cousins

des écrivains crocheteurs que célébrait Malherbe, apparaît d'un relief saisissant. Le petit peuple protestant qui – à l'époque où, à conditions égales, l'immense majorité de la population en est encore à signer son nom d'une croix – sait lire et écrire, use en effet d'une syntaxe déjà archaïsante, car c'est dans la Bible d'avant la Révocation, voire du siècle précédent, qu'il a appris à épeler la langue française. D'où cette profonde dichotomie entre la langue savante utilisée ici et ce qu'elle traduit d'anecdotique, d'illusoire, de douloureux ou d'héroïque.

Pour ceux qui s'étonneront de découvrir là des dialogues au ton recherché dans la bouche de simples paysans et artisans, je ferai remarquer que ceux qui s'expriment ici sont, comme je le disais, nourris de la Bible. Ils appartiennent en outre à une société rurale où les gens, en général, parlent peu pour nommer leur quotidien et leurs travaux : ils les vivent, pourquoi donc les gloser ? Par contre, ils commentent les événements échappant à l'ordinaire ; et la guerre et la lutte pour la foi sont choses précisément hors du quotidien séculaire.

J'ajouterai enfin que ces gens, à l'époque, parlaient l'occitan et non le français, mais, contrairement aux populations catholiques, le peuple protestant qui avait accès à la Bible (qui jamais ne fut traduite en occitan)¹, était nécessairement bilingue : l'occitan comme langue véhiculaire ; le français, comme langue de Dieu. J'ai, dans ce livre, tenté, par quelques exemples, de donner le ton de cette diglossie mais aussi et tout naturellement, j'ai usé de noms occitans pour désigner les objets usuels ; cependant, pour être véridique, il eût fallu écrire un livre tout en occitan², avec quelques passages en français... Que l'on sache néanmoins que l'occitan, loin d'être un patois, comme d'aucuns peut-être l'imaginent, est une langue possédant tous ses temps et modes, qui aujourd'hui encore, et dans la bouche des plus humbles, recourt sans cesse à tous les temps du subjonctif et au passé surcomposé absent du français. C'est dire que nombre de dialogues actuels traduits en français donneraient précisément ces abondants imparfaits du subjonctif si peu utilisés de nos jours et dont je n'ai pas hésité à parsemer mon texte.

Enfin, on objectera peut-être que le narrateur se laisse aller parfois à entrer dans le récit et que son ton alors perd de sa neutralité et de sa froideur, pour nommer l'action. Mais sans doute le glissement vers le personnage et l'époque a opéré au point que, me sentant bien souvent impliqué, j'ai, d'une certaine façon, joué le rôle du chœur antique, prolongeant et répercutant le drame, ou le relayant vers d'autres rebondissements.

1. Néanmoins *Les Psaumes* furent traduits en béarnais (une des branches dialectales de l'occitan) par Pey de Garros en 1561 et par Arnaud de Salette en 1568 ; et *Les Évangiles* et *Les Épîtres* en 1568 par Claude Régin. Mais c'est parce que le Béarn était un royaume indépendant et le béarnais langue officielle.

2. Ce qu'a fait Joan Bodon : *La Quimèra* (I.E.O., 1974), roman retraçant la tentative de révolte en Rouergue.

Homme de Dieu, révolté, jeune homme en colère, Rolland est tout cela à la fois, à l'instar de cette génération qui, en ce XVIII^e siècle naissant, se dresse contre le double jeu, la soumission, l'apostasie de ses aînés, l'humiliation. Ces jeunes gens et ces jeunes filles auxquels on avait inculqué l'obéissance, l'hypocrisie, réclament tout à coup la transparence, le face à face direct avec le Seigneur. Car ils ne supportent plus les précautions, l'attentisme, la modération. Dieu leur parle et les inspire : c'est là, pour eux, une chose évidente. Dès lors, ils n'ont plus d'autres comptes à rendre qu'à Celui-là seul qui les a invités à secouer la lâcheté et à brandir le glaive.

Désobéissance donc, civile et religieuse. Honnis par le roi et l'Église, ils le seront également par le corps pastoral, la noblesse et la bourgeoisie nouvellement convertie. C'est que, non contents de brûler les églises et de prendre les armes contre l'autorité royale, ils laissent prêcher les femmes, récusent la hiérarchie et, se disant tous frères et sœurs, élisent eux-mêmes leurs chefs. A leur tête, ni dignitaires, ni pasteurs, ni officiers, ni grands seigneurs. Alors, livrés à eux-mêmes, ils inventent la fraternité, la justice, et luttent pour la liberté de conscience.

Il faut en être pénétré : Dieu est omniprésent dans le paysage camisard, le Dieu vengeur de l'Ancien Testament, non le Dieu de paix et de pardon des Évangiles. Et les certitudes de ces hommes s'appuient sur les livres prophétiques dont la lecture imprègne leur pensée, leur imaginaire et leurs discours.

Voilà mes camisards de vingt ans qui bientôt vont mourir. Issue tragique qu'ils acceptent sereinement afin que l'Idée subsiste. Car l'homme vaut, non par ses œuvres, mais par la Grâce, celle que l'on conquiert sur la peur et sur la lâcheté.

Max Chaleil

Qu'il me soit permis de remercier ici mon ami Robert Courtier qui m'a largement aidé à dépouiller l'abondante documentation sans laquelle un tel livre n'eût pas été possible.

Prologue

Le vendredi 15 août 1704, à quatre heures de l'après-midi, par une chaleur accablante, en séance exceptionnelle, pendant que toutes les églises retentissaient des cantiques et qu'en la cathédrale Notre-Dame de Nîmes, du haut de sa chaire, Mgr Fléchier bénissait Dieu et la très Sainte Vierge d'avoir permis que le pays fût enfin débarrassé de l'impie, du fanatique, du criminel Pierre Laporte, dit Rolland... sur la prière de M. de Bâville, Intendant du Languedoc, qui s'était pour cela rendu à Nîmes en personne, le sieur Maillan, Conseiller au présidial de Nîmes, ouvrait la séance pour faire et parfaire le procès en dernier ressort jusqu'au jugement définitif, non seulement de Rolland, mais de ses cinq lieutenants.

Rolland étant mort, il était certes difficile de l'interroger. Mais, pratique ordinaire, un curateur fut nommé qui répondrait en son lieu et place. Honoré Georget, Procureur à la cour, prêta donc serment de bien défendre et fidèlement ledit cadavre assigné par exploit de ce jourd'hui. Puis, le sieur Maillan, assisté d'un procureur et d'un greffier, se prépara à interroger le cadavre, par la voix d'Honoré Georget.

« Quels sont vos nom, prénom, âge, condition, qualité ? »

– Je m'appelle Honoré Georget, procureur et bourgeois de Nîmes, âgé de quarante ans », répondit l'homme au visage empâté, qui, sous la perruque et la grande robe, suait à grosses gouttes.

« Connaissez-vous Rolland et ne savez-vous pas s'il était le chef des rebelles et scélérats qui ont pris les armes contre le roi ? »

– Oui, c'est un bruit public. J'ai en effet entendu dire qu'il avait été tué par les troupes de Sa Majesté, dans le lieu de Castelnau à la tête de dix ou douze autres rebelles, et que son cadavre a été porté aujourd'hui à Nîmes.

– Savez-vous si Rolland a commis plusieurs meurtres, incendies ou crimes ? »

– Oui, j'ai appris qu'il en avait commis. »

Sur ce, se termina le premier interrogatoire, et Honoré Georget se retira dignement, après avoir apposé sur le registre sa large signature prétentieuse.

Après son départ comparurent devant le même tribunal et successivement Jean Maillé, âgé de vingt-cinq ans, originaire de Corbés, tanneur de profession; Marc-Antoine Coutereau, vingt-deux ans, de Boubo¹, tanneur; François Grimaud, vingt ans, du lieu de Sommières, cardeur; Charles Raspal, dit Languedoc, vingt-huit ans, cardeur du lieu de Saint-Félix, Jacques Grévin, vingt-deux ans, de Blauzac; tous à fin d'interrogatoire sur les circonstances de la mort de Rolland et de leur arrestation au château de Castelnaud.

Le lendemain 16 août, par une chaleur d'étuve, Nîmes, ville ceinturée de collines, étant particulièrement étouffante, le conseiller Maillan et ses assesseurs firent appeler au présidial, sis en face des arènes, le procureur Georget. Une fois encore, il déclina ses nom et qualité, puis on l'interrogea :

« Qu'avez-vous à dire pour la défense du corps de Rolland ?

– Je n'ai rien à dire », répondit-il, ouvrant et fermant sa plaidoirie du même mouvement.

Plaidoirie d'une grande sobriété; ou alors le client d'Honoré Georget n'avait vraiment rien qui le pût défendre. S'ensuivit la confrontation des accusés avec le susnommé Honoré Georget qu'ils n'avaient point l'honneur de connaître et qui leur fut présenté comme le défenseur de Pierre Laporte. Ces formalités accomplies, le sieur Chazol, Procureur du roi, en ayant terminé avec les interrogatoires et les recollements, put rendre son verdict.

« Le Procureur du Roy prenant ses conclusions au Procureur criminel qu'il a pendant devant Nous comme Demandeur en excès et réparation du crime de lèse-majesté et rébellion avec port d'armes, assassinats, meurtres et incendies, d'une part; et Honoré Georget, Procureur en la Cour, Curateur nommé d'office pour défendre le cadavre de Pierre Laporte dit Rolland, principal chef des fanatiques révoltés contre le Roy, et les nommés Guérin, Raspal, Coutereau, Maillet et Grimaud, fanatiques, aussi révoltés contre le Roy, accusés prisonniers et défenseur d'autre.

« Vu l'Ordonnance du Roy par laquelle...

« Je requiers pour le Roy que ledit feu Pierre Laporte, dit Rolland, soit déclaré deubitement atteint. Et convaincu du crime de lèse-majesté et de rébellion ouverte pour avoir été l'un des principaux chefs des fanatiques révoltés contre le Roy, pour réparation de quoi, il soit

1. Peut-être Saint-Martin-de-Boubaux. Le mot est très difficile à lire sur l'interrogatoire de Coutereau.

ordonné que ledit cadavre dudit Rolland sera traîné sur une claie jusqu'à la place publique de l'Esplanade de cette ville et ledit cadavre sera brûlé et ses cendres jetées au vent, que lesdits Guérin, Raspal, Coutereau, Maillé et Grimaud, accusés, soient condamnés pour tous les résultants du procès à être rompus vifs et à expirer sur la roue, et que leurs corps morts soient ensuite portés aux fourches patibulaires pour y demeurer exposés, et que tant les biens dudit feu Rolland que desdits Guérin, Raspal, Coutereau, Maillé et Grimaud seront confisqués au profit du Roy, distraits sur iceux la somme de cinq cents livres d'amende au profit de Sa Majesté, payable solidairement. Et les frais et dépens du Procureur, lesdits Guérin, Raspal, Coutereau, Maillé, Grimaud préalablement appliqués à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir la révélation de leurs complices. Et en outre que le château du lieu de Castelnau, qui a servi de retraite aux rebelles soit démoli et rasé jusques aux fondements.

« Ce 16 août 1704

« Chazol, Procureur du Roy. »

Les condamnés comparurent alors, successivement et séparément devant MM. Maillan et Jean-Joseph Nouÿ, Conseillers du Roy, qui leur signifièrent la sentence.

Maillé, en tant que fidèle lieutenant de Rolland, parut le premier. Il écouta sans broncher, en souriant. Il fut alors déshabillé, étendu sur le banc de torture et soumis à la question.

Le bourreau donna un premier tour de roue, les cordes se tendirent, tirant sur les bras et les jambes attachés au chevalet. Le corps se raidit, sembla s'allonger, les muscles saillirent, le dos s'arc-bouta. Mais Maillé resta muet. Sur un signe de tête du conseiller, le bourreau donna un deuxième tour. La douleur fut si subite et si violente que Maillé poussa un long gémissement et cria :

« Mon Dieu! Mon Dieu! Aie pitié de moi! Mon Dieu, faites de moi ce qu'il vous plaira!... » Et ce fut tout.

Alors, le conseiller se pencha vers le supplicié :

« Qui vous portait des vivres, de la poudre et du plomb? »

Maillé resta silencieux. Nouveau signe de tête, nouveau tour de roue. Maillé hurla.

« Alors?... fit le conseiller.

– Je ne sais pas... C'est Cavalier et Catinat qui nous fournissaient en vivres et en munitions.

– Le nom de vos complices...

– Je n'en ai pas. Rolland seul était au courant de tout. Mais il ne m'a jamais communiqué ses projets. »

On donna un tour encore, mais Maillé n'ajouta rien.

« Qui soupa avec vous au château de Castelnau? »

– Un homme portant perruque et que je ne connais pas. Il nous porta un gigot, quelques pigeons rôtis et soupa avec nous. »

Le conseiller Maillan n'insista pas outre mesure pour sonder le supplicié, car cet inconnu en perruque n'était autre que le traître Malarte. Et il passa à une autre question.

« Où trouviez-vous des vivres ?

– Je l'ai déjà dit, dans les villages, et nous en prenions aussi à ceux qui en faisaient commerce.

– Les demoiselles de Cornelly étaient-elles avec vous au château ?

– Oui, il y avait l'aînée et la cadette, mais elles ne soupèrent pas avec nous, ayant déjà mangé. »

La question se poursuivit encore un moment, n'apportant rien de plus que ce que les juges connaissaient déjà ou ajoutant des détails sans importance à ce que l'on savait. Il en fut de même avec les quatre autres lieutenants qui tous souffrirent sans avouer davantage.

La question étant terminée, les conclusions purent enfin être affichées sur les murs du présidial devant lequel la foule houleuse se pressait dans un tumulte indescriptible. Certes, depuis la veille, Nîmois et Nîmoises avaient défilé devant le cadavre de Rolland, « exposé tout de son long sur un ais, à la place des casernes où toute la ville l'alla voir. » La ville, mais les faubourgs et les villages alentours. On accourut aussi de plusieurs lieues à la ronde... Jeunes et vieux, femmes et filles, enfants mêmes n'avaient cessé de contempler, comme fascinés, ce cadavre exsangue, à la pâleur de pierre, les mains refermées en prière sur la poitrine, yeux clos, lèvres serrées, le nez cruellement pincé et les joues horriblement creuses.

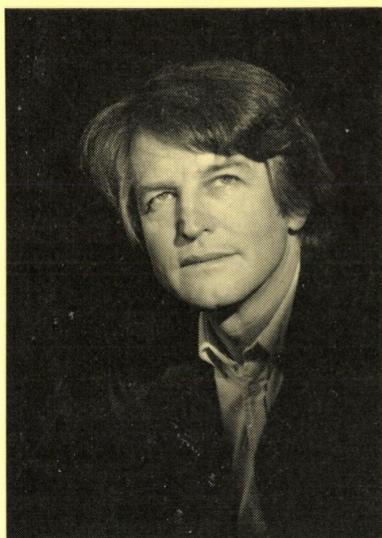
La foule massée devant le présidial poussa soudain un hurlement : la porte s'ouvrait et un homme parut, portant les conclusions qu'avec solennité, il afficha sur les murs de la chambre du tribunal. Il y eut un instant de silence, puis la nouvelle circula, s'enfla et bientôt fit le tour de la ville. Alors, les gens d'un seul coup détalèrent, galopant vers les meilleures places, tant sur le parcours du cadavre et celui des condamnés qu'autour de l'esplanade où le supplice serait donné. Le jugement était en effet exécutoire le jour même, à partir de trois heures de l'après-midi.

A trois heures, une mule arriva devant les casernes, traînant derrière elle une claie d'osier. Les aides ôtèrent le cadavre de Rolland de la bière et le placèrent sur la claie, la tête en bas, où, à l'aide de cordes, on le fixa. A trois heures passées de dix minutes, le cortège s'ébranla, ouvert et fermé par des cavaliers en armes précédés de tambours.

Les casernes étant situées hors des remparts, le convoi longea les

En juillet 1702, brusquement, une poignée de protestants cévenols entrent en rébellion. Lassés de vivre à genoux depuis la révocation de l'édit de Nantes, en butte aux humiliations et aux brimades, obligés de prier dans l'ombre et de se réunir, la nuit, au Désert, au risque d'être envoyés aux galères, voire pendus ou roués, ils prennent les armes. Parmi eux, Pierre Laporte, jeune cardeur de laine, né en 1680 au mas Soubeyran, aujourd'hui le musée du Désert.

Il appartient à cette génération qui, au nom de la liberté de conscience, ose défier l'absolutisme du Roi-Soleil. Destin fulgurant qui, de 1702 à 1704, fera de Pierre Laporte, bientôt appelé Rolland, le chef charismatique de la révolte camisarde, guérilla obstinée et souvent victorieuse, menée à travers un pays difficile, dans le froid, la faim et la souffrance. Destin éphémère, car Rolland, combattant irréductible, sera tué, le 14 août 1704, à vingt-quatre ans.



Max Chaleil, écrivain et éditeur, est né en basses Cévennes. S'appuyant sur sa connaissance des sources historiques et du pays camisard, il a su ressusciter la vie et la mort de Rolland ainsi que l'ambiance de son époque et exalter les grands moments de cette épopée dont Michelet devait dire qu'elle était sans exemple dans l'histoire du monde.

Illustration de couverture
Lutte terrible de gendarmes et de dragons
contre les camisards.

Peinture anonyme de la première moitié
du XVIII^e siècle. Cliché Luc Marion.
Musée du Désert.



B 23145.1 
ISBN 2-207-23145-3